

Personne rédactrice en chef

Une personne rédactrice en chef est un-e membre du comité de rédaction élu(e) par les membres du comité de Rédaction et le(la) président(e) de l'ADiMA. Le Bureau exécutif de l'ADiMA prononce sa nomination officielle et en informe les membres de l'ADiMA. Cependant, vu le contexte d'émergence de la revue et la nécessité de veiller à sa viabilité, ainsi que la richesse d'une collaboration, etc., il s'est imposé d'avoir deux personnes rédactrices en chef pour la faire rayonner et ce, en interrelation avec les autres membres du Comité de rédaction et du Comité scientifique, pour la création et le lancement de la revue. Ainsi, les rédactrices en chef (Jeanne Koudogbo et Faïza Chellougui) ont été sollicitées par ADiMA/CANP1, pour s'être initialement impliquées dans le comité composé des six (6) membres cités précédemment, mais également pour leurs expériences, compétences et expertises démontrées au sein de comités de revues scientifiques à l'international et en matière de recherche et de publications scientifiques, entre autres.

Une personne rédactrice en chef joue un **rôle** important en présidant le CR, assure le développement de la revue, la mise en œuvre de sa mission, l'atteinte des objectifs et coordonne les activités scientifiques. Ainsi, elle veille à :

- Résoudre les problèmes concernant l'évaluation des textes soumis en cas de divergence.
- Initier des appels à contributions pour des dossiers thématiques dans ses réseaux de recherches ou dans les milieux de pratiques.
- Initier et présider les rencontres scientifiques en invitant les membres du CR.
- Assurer le suivi des communications externes avec les auteurs et la gestion en ligne de la revue.
- Assurer plusieurs autres tâches : la gestion et la coordination des processus de recevabilité-publication (lecture de recevabilité, répartition aux membres du CR pour la première lecture, personnes évaluatrices et arbitrage), le développement et le rayonnement de la revue.

Une personne rédactrice en chef est nommée pour **un mandat** d'une durée de **trois ans**, **renouvelable une seule fois**.

Habilités et compétences d'une personne rédactrice en chef

Une personne rédactrice en chef est censée avoir les **habiletés** suivantes directement liées aux tâches qui lui incombent :

- ✓ Une grande expertise en recherche en éducation et dans les disciplines scientifiques – en particulier en didactique des mathématiques;
- ✓ Avoir été une personne rédactrice en chef ou être membre d'un comité de rédaction ou d'un comité d'éthique à la recherche;
- ✓ Avoir plusieurs publications scientifiques (et professionnelles) et un réseau international élargi en matière de collaborations à la recherche et à la formation en didactique des mathématiques ou autres disciplines connexes;
- ✓ Avoir à son actif des subventions de recherches d'un organisme subventionnaire local ou international ;
- ✓ Démontrer un sens élevé d'autonomie, d'organisation, de collaboration, de responsabilité éthique et de collégialité.

- ✓ Démontrer un sens élevé de responsabilité en ce qui concerne l'évolution de la revue, son rayonnement et sa promotion dans les classements académiques.
- ✓ Avoir une très bonne connaissance des outils technologiques liées à la gestion des processus de publication.